



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31543>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-31543**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Département de la Seine-Maritime

**Correspondant** : BELLANGER Bertrand, Président

**Adresse** : Hôtel du Département, Quai Jean Moulin, CS 56101, 76101 ROUEN Cedex

**Coordonnées** :

**Téléphone** : 0235035555

**Télécopieur** : 0235035542

**Courriel** : service-marches-publics@seinemaritime.fr

**Adresse internet** : <http://www.seinemaritime.net/>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : <https://www.mpe76.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : Accompagnement pour le renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

**Lieu d'exécution** : Département de la Seine-Maritime, 76101 ROUEN CEDEX

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales** : La présente consultation a pour objet une mission d'accompagnement du Département de la Seine-Maritime et de la Fondation les NIDS dans l'évaluation du 1er Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) portant sur la période 2020-2024 et la définition des nouveaux objectifs du 2nd CPOM ainsi que sa rédaction. Ce CPOM entrera en vigueur au 1er janvier 2026 jusqu'à son renouvellement pour une période de 5 ans. Dans le cadre des activités de la Fondation les NIDS, autorisées par le Département au titre de l'aide sociale à l'enfance, le renouvellement de la contractualisation d'objectifs et de moyens, impulsée par la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, est souhaitée par les deux parties

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services** : Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution. En cas

d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du code de la commande publique

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique jugée sur la base de la note méthodologique en fonction des sous-critères précisés dans le règlement de la consultation : 70%
- jugé sur la base du montant global TTC porté à l'AE : 30%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 12/04/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

202401190921

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0235583500 Fax : 0235583503 Mel : [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : « - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn-et-Garonne" dans un délai de 2 mois à compter des mesures de

publicité appropriées. » L'acheteur agit en tant que coordonnateur d'un Groupement de commandes conformément aux articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique et à la convention constitutive du groupement de commandes. Les membres du groupement de commandes sont les suivants : - le Département de la Seine-Maritime, - la Fondation Les NIDS

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/03/2024**